ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°IGE/08 /S/2023-2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNECTION INTERNET A L'INSPECTION GENERALE DE L'ETAT

Le présent Additif concerne certains ajouts et rectificatifs apportés au DAO N°IGE/08 /S/2023-2024.

Nº	Référence	Ajout et rectificatif apportés au DAO
1.	Page 1, 2, 3, 8, 17	Date de dépôt des offres : 30/11/2023 à 10H00
		Date d'ouverture des offres : 30/11/2023 à 10H30
2.	Page 3, point 11	11.Garantie bancaire de soumission (ajout) Une garantie bancaire de soumission d'un montant d'un million de Francs burundais (1000.000 FBU) est exigée. La garantie est libellée en Francs burundais. La validité de la garantie de soumission est de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.
3.	Page 5 et 6, point 13	10. documents constituants l'offre
	9	1°Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera
	,	a. Les documents administratifs :
	×	13. Une garantie bancaire de soumission ou de toute autre institution financière agréée (ajout).
4.	Page 6,16 et 25	
		Bande passante en Mbps Prix par mois en BIF TVAC
		8
		7
		6
		4
5,	Page 8, point 18bis	18 bis. Garantie bancaire de soumission (ajout)
		Le soumissionnaire joindra à son offre une garantie de soumission du montant indiqué dans l'Avis d'Appel d'Offres, en francs burundais, qui fera partie intégrante de son offre. La garantie de soumission est nécessaire pour protéger l'Inspection Générale de l'Etat, contre les risques présentés par une méconduite du soumissionnaire qui justifierait la saisie de ladite garantie. Toute offre non accompagnée de la garantie prévue par la clause 11 de l'Avis d'Appel d'Offres, sera écartée par l'Inspection Générale de l'Etat.
		Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront retournées le plus rapidement possible, et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité.

	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	La garantie de soumission du soumissionnaire qui aura gagné le marché sera libérée après la signature du marché et la constitution de la garantie de bonne exécution.
		La garantie de soumission peut être saisie :
		 a. si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité; b. si l'attributaire du marché ne parvient pas, dans les délais fixés à: signer le marché; fournir la garantie de bonne exécution requise conformément à la clause 34 des Instructions aux soumissionnaires
6.	Page 13, point 34	34. Garantie de bonne exécution et modalités de paiement (ajout)
	*	Dans les vingt (20) jours au plus tard, suivant la réception de la lettre du marché de l'IGE, l'attributaire fournira à l'IGE, une garantie de bonne exécution de 5% du montant total du marché, sous la forme stipulée dans les Données Particulières d'Appel d'Offres, conformément au modèle de garantie fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres, ou sous une autre forme acceptable par l'IGE.
7.	Page 15, point 10	Documents constituant l'offre
		1°Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera
		a. Les documents administratifs :
		13. Une garantie bancaire de soumission ou de toute autre institution financière agréée (ajout).
8.	Page 16, point 19	19. Garantie bancaire de soumission (ajout)
¥		Une garantie bancaire de soumission d'un montant d'un million de Francs Burundais est exigée. La garantie est libellée en Francs burundais. La validité de la garantie de soumission est de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres
9.	Page 19, point 33	33. Garantie de bonne exécution et modalités de paiement (ajout)
2		Dans les vingt (20) jours au plus tard, suivant la réception de la lettre du marché de l'IGE, l'attributaire fournira à l'IGE, une garantie de bonne exécution de 5% du montant total du marché, sous la forme stipulée dans les Données Particulières d'Appel d'Offres, conformément au modèle de garantie fourni dans le dossier d'appel d'offres, ou sous une autre forme acceptable par l'IGE.
		₩

Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)

Date :
Marché N° IGE/08/S/2023-2024
Bénéficiaire: [nom de la banque et adresse de la banque d'émission] Date: [nom et adresse de l'Acheteur] Garantie d'offre n°.:
Nous avons été informés que [nom du soumissionnaire] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a répondu à votre appel d'offre n° en date du pour la fourniture de [description des fournitures] (ci-après dénommée « l'offre »).
En vertu des dispositions du dossier d'appel d'offres, l'offre doit être accompagné d'une garantie de soumission.
A la demande du Fournisseur, nous [nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres]2.
Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'offre, à savoir :
 a. S'il retire l'offre pendant la période de validité des offres qu'il a spécifiée dans le formulaire d'offre; b. S'il, s'étant vu notifier l'acceptation de l'offre par l'acheteur pendant la période de validité:
 ne signe pas le marché, s'il est tenu de le faire, ou ne fournit pas la garantie de bonne exécution ainsi qu'il est prévu dans les instructions aux soumissionnaires.

c. Dans les conditions exigées par le Code des Marchés Publics

.La présente garantie expire :

- a. si le marché est octroyé au soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du marché de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instruction du soumissionnaire.
- b. Si le marché n'est pas octroyé au soumissionnaire, à la première des dates suivantes
 - lorsque nous recevrons copie de votre notification au soumissionnaire du nom du soumissionnaire retenu, ou
 - trente (30) jours suivant l'expiration de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les règles uniformes de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI N) : 458. En tant que [capacité juridique du/de la signataire]

Signature : [Signature de la personne dont les noms et qualité figurent ci-dessus]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

Fait à Bujumbura, le/11/2023

L'INSPECTEUR GENERAL DE L'ETAT

Elysée NDAYE